



## 15ÈME NUIT DU CINÉMA MILITANT LE SAMEDI 18 JANVIER 2025 À LA MJC DU VIEUX LYON

La *“Nuit du Cinéma Militant”* a été créée pour promouvoir le cinéma d'engagement et ses créateur•rices, un cinéma qui témoigne des questions sociales, culturelles, économiques, humanitaires et environnementales. Elle est dédiée aux films (documentaires, fictions, reportages, etc) qui reflètent de manière large la notion de militantisme (politique, artistique, syndical, journalistique, etc). Elle participe, en outre, à la diversité de l'offre cinématographique en favorisant les films peu visibles dans les réseaux de diffusion traditionnelle.

Au cours de cet événement, les films sélectionnés sont projetés et chaque projection est suivie d'un échange entre un•e membre de l'équipe du film et la salle.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

Le comité de sélection s'assure de la parfaite conformité des candidatures avec la ligne artistique et philosophique de l'événement. La sélection est faite, à la fois, sur la qualité cinématographique des films, mais aussi sur la démarche engagée du propos et/ou de la réalisation, ainsi que sur l'originalité des sujets traités et des angles de vues abordés.

Nous privilégierons les films dont l'un•e des membres de l'équipe du film peut être présent•e **le samedi 18 janvier 2025**.

Les oeuvres présentées doivent avoir été réalisées depuis moins de trois ans.

La participation est ouverte à tout•e réalisateur•rice quelque soit son statut et sa nationalité.

### CARACTERISTIQUE TECHNIQUES

Les films peuvent être proposés par lien de visionnage web (conseillé) ou support DVD.

Les films doivent être présentés :

- dans leur intégralité
  - dans leur langue originale, sous titrés en français.
- Toutes les durées sont autorisées.

### COMMENT INSCRIRE UN FILM ?

Comment inscrire un film ?

Les inscriptions ont lieu uniquement via ce [formulaire en ligne](#)

Il est nécessaire de remplir un formulaire pour chaque film proposé. Chaque réalisateur•rice et/ou producteu•rice peut proposer jusqu'à trois films.

Vous pouvez adresser vos questions et/ou vos éléments complémentaires d'inscription à :

**MJC du Vieux Lyon – Nuit du Cinéma Militant**  
**5 place Saint Jean – 69005 Lyon – France**  
**Mail : [nuitducinemamilitant@mjcduvieuxlyon.com](mailto:nuitducinemamilitant@mjcduvieuxlyon.com)**  
**Tél : 04 78 42 48 71**

L'envoi courrier des documents et des copies DVD s'effectue aux frais, risques et périls des candidat•es qui renoncent à tous recours envers les organisateurs. Les DVD soumis à la sélection ne seront pas renvoyés.

## DATE DE CLÔTURE DES CANDIDATURES

Seules les candidatures complètes parvenues avant **le mercredi 16 octobre 2024** seront soumises au comité de sélection.

## LES FILMS SÉLECTIONNÉS

La liste des films sélectionnés sera communiquée à **partir de décembre 2024**.

Le cadre de diffusion du film (heure, lieu, conditions) sera déterminé par l'organisateur, sous réserve de l'accord du•de la réalisateur•rice et/ou de la production.

L'organisateur supportera les frais d'assurance des copies des films seulement à partir de leur réception. En cas de perte ou de détérioration durant cette période, la responsabilité de l'organisateur sera engagée à hauteur de la valeur de remplacement de la copie du film.

A des fins promotionnelles, les réalisateur•rices et les producteur•rices du film autorisent la diffusion d'extraits de moins de 3 minutes pour les diffusion télévisuelles, radiophoniques ou sur internet.



## LE DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION

La “Nuit du Cinéma Militant” aura lieu le samedi 18 janvier 2025 à partir de 16h à la MJC du Vieux Lyon (5 place Saint Jean, 69005 Lyon). Les projections ont lieu entre 16h et minuit. Des rencontres entre le public et les réalisateur•rices sont proposées au cours de la soirée. Une billetterie sera mise en place par l'organisateur. Après chaque projection un échange est proposé avec le•la réalisateur•rice (ou un•e membre de l'équipe artistique). Aucune rémunération n'est prévue pour l'intervention mais une participation aux frais de déplacements et d'hébergement peut-être envisagée. Le repas du soir est pris en charge par l'organisateur.

## RÈGLEMENT DES LITIGES

Toute candidature à l'événement la “*Nuit du Cinéma Militant*” entraîne l'acceptation du présent règlement. Les cas non expressément prévus par le règlement feront l'objet d'une délibération sans appel du comité de sélection.

## SUIVRE NOS ACTUALITÉS

SITE

[www.mjcduvieuxlyon.com](http://www.mjcduvieuxlyon.com)

RÉSEAUX SOCIAUX

[f @LaMJCduVieuxLyon](https://www.facebook.com/LaMJCduVieuxLyon)

[@mjcduvieuxlyon](https://www.instagram.com/mjcduvieuxlyon)